This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Vet. Fr. III B. 561

SOCIÉTÉ ROUENNAISE

DE

BIBLIOPHILES.

N° 65

—

M. LE Dr LALOY.

Caen fut le lieu de ma chere naissance
Phebus poussa mes espris ici bas,
Puisse à iamais viure apres mon tre pas
Mon ame au Ciel & mon nom par la France

Petrus Firens Fec

VIE DU POÈTE NORMAND

ROBERT ANGOT

SIEUR DE L'ÉPERONIERE

PAR GUILLAUME COLLETET

PUBLIÉE ET ANNOTÉE

PAR

PROSPER BLANCHEMAIN.

ROUEN

IMPRIMERIE DE ESPÉRANCE CAGNIARD.

M.D.CCCLXXIII.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 JUL 1964
OF OXFORD
LIBRARY

PRÉFACE.

Les pages que nous publions sont une véritable relique. Depuis que la torche des bandits de la Commune a promené l'incendie à travers Paris et, entre mille autres trésors, a réduit en cendres la Bibliothèque du Louvre, il faut faire son deuil de ces notices où Guillaume Colletet, avec une bonne foi sincère, un jugement équitable quoique trop incliné à l'indulgence, appréciait nos vieux poètes qu'il connaissait si bien et sur la plupart desquels il savait une foule de détails précieux dont les flammes ont emporté le secret[1].

---

[1] L'original des Vies des Poëtes François par ordre chronologique, depuis 1209 jusqu'en 1647, par Guillaume Colletet, était un recueil autographe, qui remplissait cinq volumes in-4° cotés F 2398. Il contenait les biographies de près de 500 auteurs. Une copie préparée pour l'impression par François Colletet, fils de Guillaume, existait aussi à la Bibliothèque du Louvre, en six volumes in-4°. Les poètes y étaient classés alphabétiquement. On n'a sauvé de cet inappréciable ouvrage que 208 notices, soit imprimées, soit copiées par diverses personnes, et conservées actuellement à la Bibliothèque Nationale. — Voir l'Essai de restitution de ces manuscrits par M. Léopold Pannier, de la Bibliothèque Nationale, publié dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, et tiré à part in-8°, à 60 exemplaires. Paris, Franck, 1872.

Par malheur, à l'égard de Robert Angot, le vieux Guillaume était fort incomplet, n'ayant vu que le premier recueil de ses Poésies, tandis que les suivants, le dernier surtout, qui sont incontestablement supérieurs, ont été victimes d'une fatalité singulière. Une ressemblance de titre, que l'auteur a cherchée peut-être, a fait confondre *Les Nouveaux Satires et Exersices gaillards de ce temps*, avec *Les Exercices de ce temps*, dus à la plume de son compatriote et contemporain Courval-Sonnet. — Ce fut M. Duputel, le savant bibliophile et bibliographe Rouennais, qui le premier, dans la séance de l'Académie Royale de Rouen, du 30 mai 1827, signala l'existence des satires de R. Angot, mentionnées depuis par Charles Nodier dans ses Mélanges et par Viollet-Leduc dans sa Bibliothèque Poétique.

Il a donc fallu compléter, par des notes et un appendice, la vie du Poète, écrite par Guill. Colletet. Il était également désirable d'y ajouter un portrait. Cette effigie, probablement plus ressemblante qu'elle n'est agréable, existait dans le *Prélude Poétique*, première œuvre de R. Angot. Grâce au burin habile de notre confrère M. Jules Adeline, qui a su la reproduire, avec une fidélité parfaite, cet indispensable attrait ne manquera pas à l'opuscule dont la Société Rouennaise de Bibliophiles a bien voulu me confier la publication.

VIE DE ROBERT ANGOT,

PAR GUILLAUME COLLETET [1].

RObert ANGOT, ſieur de l'Eſperonnière [2], naſquit en la ville de Caën, en Normandie, province de France qui a touſjours eſté très fertile en poëtes, & qui de temps en temps en a produit de bons & de célèbres. Comme il avoit vne grande cognoiſſance des langues grecque & latine, il leut, avec autant de plain contentement pour luy que d'utilité pour le public, les meilleurs autheurs

---

[1] Dans le manusc. autographe, la vie de R. Angot faisait partie du t. IV (1589-1611).

[2] Descendait-il du fameux armateur Dieppois, qui couvrit les mers de ses vaisseaux, amassa d'immenses richesses, fit pour son compte la guerre au Portugal et mourut en 1551, pauvre et presque oublié? C'est ce que je n'ai pu savoir; mais il résulte de ses factums poétiques que sa famille était nombreuse, car il y mentionne un de ses frères et trois de ses sœurs. — Remarquons en passant que R. Angot a singulièrement varié l'ortographe de son nom de *l'Esperonnière*.

de ces deux langues ſouveraines & en transféra pluſieurs beaux traits [1] dans ſes œuvres. Voire meſme il prit à taſche d'en traduire & d'en imiter des pièces entières, qu'il nous donna ſoubs le titre d'Imitations priſes de divers autheurs grecs & latins.

Ses œuvres qu'il fit imprimer à Paris, l'an 1604 in-12 [2] ſont diviſées en cinq parties.

La première contient pluſieurs ſonnets qui portent pour titre l'Iſle fleurie, ou les premières Amours d'Erice; mais pour ce que je fais touſjours voir icy nos poëtes par ce qu'ils ont de moins difforme ou de plus beau, voicy un ſonnet que j'ay veu de ſes meilleurs & qui fera juger du peu de valeur ou du mérite des autres [3] :

---

[1] Variante : *Les plus beaux traits.*

Colletet tout en corrigeant son texte, ne raturait pas la rédaction primitive. C'est celle-ci qui est placée en note comme variante.

[2] *Le Prélude Poétique de Robert Angot, sieur de l'Esperonnière. Paris, Georges Lombard, 1603, in-12.*

Colletet s'est-il trompé de chiffre, ou existe-t-il des exemplaires portant la date de 1604?

[3] On le lit au feuillet 15 du Prélude Poétique. Comme l'orthographe de Robert Angot est fort excentrique, j'ai cru devoir la rétablir scrupuleusement, bien qu'elle ait été corrigée par Colletet. Les citations qu'on trouvait dans les Vies des Poètes étaient d'ailleurs fort peu fidèles, et il eût fallu les restituer à l'aide des textes originaux.

Bocages reculez où ma dolente vie
Va perdant tous les jours tant de funeſtes vœus,
O beau pais, où mon cœur ſe rend ſi langoreus,
Que bien jalouſement je vous porte d'envie !
C'èt vous qui me celez la beauté qui me lie,
C'èt vous qui deſrobez le beau jour à mes yeus
Et qui depoſſedez mon ame de ſon mieus,
Sous l'éternelle orreur d'une abſence infinie.
Et toi fâcheus ſoleil, contraire à mon repos,
Qui feignant de borner ta courſe dans les flos
Vas panchant ton beau chef dans le ſein de ma belle.
Las ! que mes pauvres yeus te ſont auſſy jalous,
Voians iniquement ta flame plus cruelle
Joüir toutes les nuis d'un bien qui m'èt ſi dous.

Si j'avoie entrepris de faire icy l'anatomie de ce ſonnet, affin d'y monſtrer les beautez ou les défauts, je diroie que comme la penſée du ſizain eſt fort belle, mais aſſez mal & barbarement exprimée, principalement ſur la fin, les deux premiers quatrains ſont beaucoup plus obſcurs & plus heriſſez d'eſpines que les bois meſmes auſquels il s'adreſſe. Et quoyque ce ſonnet paroiſſe [1] d'abord aſſez eſclattant, ſi eſt il qu'à le conſiderer de près, il cognoiſtra bientoſt qu'il a pris une vraye happelourde [2] pour un diamant fin & de

---

[1] Vâriante : *soit.*

[2] Une *happelourde* est le nom que portait alors le diamant faux, ce que nous appelons le *strass.* — Notons en

belle eau. Car à vray dire il eſt malaiſé de juger ſi c'eſt lui qui ſoit [1] abſent de ce bocage ou ſi c'eſt ſa maiſtreſſe qui en ſoit eſloignée. Je ſcay bien que le ſecond quatrain faict bien voir que c'eſt luy qui en eſt eſloigné; mais auſſy ſcay-je bien que le premier marque [2] tout le contraire, en diſant que ſa vie y perd ſes vœux & que ſon cœur y eſt dans une langueur perpétuelle. Ainſy, comme au jeu des gobelets, on peut dire qu'il y eſt & qu'il n'y eſt pas. Grand défaut en un poëte, qui doit fuir l'obſcurité, comme un eſcueil & qui ſe doibt ſouvenir que, comme légitime fils d'Apollon, il doit eſtre clair & lumineux; puiſque ſon pere eſt l'ennemy des tenèbres & le Dieu de la lumiere. A ceſte obſervation j'en adjouſte encore une autre, qui regarde ſeullement la grammaire & qui, n'eſtant pas de grande importance, ne laiſſe pas d'eſtre neceſſaire en ce lieu; puiſqu'elle pourra ſervir à quelques jeunes poëtes provinciaux, qui n'ont l'air de la Cour, ny de l'Académie Françoiſe [3]. L'autheur, dans

---

passant que la phrase est assez mal construite, et que ce: *il cognoistra* se rapporte évidemment à un *lecteur* quelconque; mais l'auteur a omis de le nommer.

[1] Variante: *est.*

[2] Variante: *dit.*

[3] D'après la manière dont Colletet s'exprime au sujet de l'Académie Française, il est évident qu'il en faisait partie depuis quelque temps. Ce qui reporte la présente no-

ſon troiſieſme vers, faict ce mot *pays* monoſſillabe *(sic)* quoyqu'il ſoit de deux ſillabes, comme *payſan* l'eſt de trois, erreur dans laquelle pluſieurs autres poëtes ſont tombez auſſy bien que luy & entre les autres ce fameux poëte de Clerac, auſſy cognu en France par ſes diſgraces que par ſes vices [1], lorſqu'il dit dans une Ode à ſon frere:

Je reverray fleurir nos prez;
Je leur verray coupper les herbes;
Je verray quelque temps après
Le *payſan* couché ſur les gerbes.

Comme après ces deux mauvaiſes rymes *prez* & *après* il n'a fait *payſan* que de deux ſillabes, il n'euſt pas manqué ſans doubte de faire *dépayſer* de trois ſillabes ſeullement, quoyque ce mot le ſoit effectivement de quatre. Mais je pardone facilement ces petits défauts a cet excellent genie, qui parloit en cela comme on parle dans ſa province, & qui, dans ſon humeur libre, ne put jamais s'aſſujettir aux regles

tice à une année postérieure à sa réception; c'est-à-dire, vers 1637, l'année même où Angot publiait ses nouveaux satires.

[1] Theophile de Viaud, né à Clairac (Agenois) en 1590, mort à Paris le 25 septembre 1626. Colletet, si sévère ici, oublie que l'arrêt du Parlement rendu et exécuté le 19 août 1626 contre les auteurs du Parnasse satyrique, qui condam-

eſtroittes de la grammaire ny à la ſeverité des loix de Malherbe & de la raiſon. Et par ceſte raiſon meſme je pardonne auſſy à noſtre Angot l'Eperoniere & ce d'autant plus qu'il eſtoit fort jeune & qu'il n'avoit de guerre paſſé l'aage de 15 ans lorſqu'il [1] compoſa ces amours d'Erice, ce que j'apprends de ces vers tirez d'une de ſes Elegies:

A peine avois-je encor veu Phœbus par les cieus
Promener quinze fois ſon coche radieux,
Lorſque pour mon malheur ſa clarté couſtumiere
Feiſt cognoiſtre à mes yeus voſtre belle lumiere [2].

La ſeconde partie de ſes œuvres conſiſte en pluſieurs Elegies, la plus part amoureuſes, & qui ſont autant de naïfs & de veritables tableaux de ſes paſſions. Il eſt bien vray que, parmy ſes Elegies, il y en a qui peuvent

---

nait Théophile à être brûlé en Grève, le bannissait lui-même pour neuf ans. Il est vrai que le procès avait été réformé, que Théophile était mort et que douze ou quinze ans avaient passé sur tout cela. Le temps modifie tant de choses!

[1] Variante : *Quand il.*

[2] Prélude Poétique, Elégie II, fol. 34. — Il affirme de nouveau qu'il était poète à 16 ans, dans ces vers qui se trouvent p. 40 de ses Nouveaux Satires :

Je n'avois pas ſeize ans quand ma vois begaïante
Chanta du grand Henri la gloire triomfante.

paſſer pour de véritables petits poëmes épiques. Telle eſt celle qu'il appelle *le Songe* & ceſte autre qu'il intitule Orphée[1]; pour ce que dans l'une & dans l'autre, qui paſſent de beaucoup la longueur de l'Elegie, il traite d'autres matières que des plaintes d'amour, & qu'il y a des deſcriptions, des comparaiſons & tous les autres ornements des longs poëmes. Auſſy dans ma penſée ceſte ſeconde partie, toute raboteuſe qu'elle eſt en pluſieurs endroits dans ſa diction, eſt de beaucoup meilleure que toutes les autres, ſoit que le ſtyle elegiaque ſoit un peu plus facile que le ſonnet ou que le lyrique, ſoit que celluy qui eſt naturellement poëte ait dans ce genre de poëſies plus de liberté & donne carrière à ſon eſprit & à ſes belles imaginations.

---

[1] Dans le Songe (Prélude Poétique, fol. 22 v° et suiv.) Angot voit apparaître un vieillard, couvert de pauvres habits, qui lui montre, peints en quatre tableaux qu'il décrit longuement, les Ages d'or, d'argent, d'airain et de fer. Il conclut par l'éloge de la vie rustique, et pour confirmer son dire, raconte, d'après Horace, la fable du rat de ville et du rat des champs. — L'Orphée (fol. 46 et suiv.) est un récit en 350 vers de la fable d'Eurydice. — Ces deux pièces, malgré leur prolixité, ne sont pas sans mérite, surtout la première, où la verve satyrique du poète se fait déjà sentir.

La troiſieſme partie eſt un livre d'Odes, les unes pindariques & les autres Horatiennes, c'eſt à dire diverſiffiées, tant pour le ſubjet que pour la meſure, à l'exemple de celles d'Horace. Celle qu'il adreſſe à Thomas Roggers, Gentilhomme Anglois & poëte latin excellent, me ſemble une des plus ſupportables. En voicy le commencement :

Quelle plus cruelle avanture
Peut un bon pere rencontrer
Que de voir ſur une torture
Sa deplorable geniture
Mille ſupplices endurer ?
Vaincu d'une angoiſſe infinie
Il n'a plus qu'en la mort recours,
Et voudroit, laſſé de ſa vie,
Lui meſme en la rive blemie,
Hater ſes miſerables jours [1].

Et le reſte qui ne cède guère à ce commencement & qui m'apprend que ceſte belle fille, dont il chantoit les louanges ſous le nom d'Erice, eſtoit une jeune demoiſelle de ſon voiſinage de Caën & qui avoit quel-

[1] Cette ode se trouve au fol. 67 v° du Prélude Poétique. Colletet y a introduit deux corrections. — Au troisième vers, au lieu de *sur* une torture, il a mis *dans*. — Il a corrigé ainsi le septième vers :

La ſeule mort eſt ſon recours.

ques terres auprès des ſiennes, d'où j'infère qu'il poſſedoit encore quelque autre bien que celuy des Muſes.

La quatrieſme partie eſt ceſte imitation de divers autheurs grecs & latins dont j'ay deſjà parlé. Il debute par la verſion du petit poëme de la Cigale du fameux Anacréon, que l'on peut conferer avec celle de Belleau, pour juger lequel d'eux a en cela le mieulx réuſſy. Après cela il y a quelques traductions d'Alcée, de Sapphon, de Catule, de Marule, d'Angerian, de Jean Second & de quelques autres mignards & delicats poëtes anciens & modernes, qu'il repreſente & qu'il exprime avec autant de grace que de naïfveté.

La derniere partie de ſes œuvres poëtiques eſt intitulée: Meſlanges. C'eſt un recueil de toute ſorte de vers ſur toutes ſortes de ſubjets différents. Il y a des éloges, des amourettes & des épitaphes, au nombre deſquelles il s'en rencontre une aſſez ample ſoubs le nom d'Erice, faicte ſur la mort d'une belle, jeune & ſcavante demoiſelle, nommée Erice de Bonfoſſard, ce qui me faict quaſi croire que c'eſt celle là meſme dont il devint amoureux & dont il celebra les louanges, ſoubs le nom d'Erice [1]. Quoy qu'il en ſoit, les penſées en ſont aſſez

[1] Si Colletet avait lu le Prélude Poétique avec un peu plus d'attention, il eut rencontré, fol. 45 v°, la confirmation de sa conjecture, dans une chanson commençant par ces vers, qui n'ont pas grand sens, mais qui contiennent,

nobles & il y a peu de deffauts, hormis ceux de la pauvreté de la rime & la baſſeſſe de l'élocution; puiſque dans toutes ſes autres pieces il y rime ordinairement *ſalées* avec *livrées*, *Pluton* avec *paſſion* & mille autres ſemblables & qu'il n'y a pas grand eſgard au choix des paroles, les employant indifferemment comme elles decoulent ſous ſa plume, ce que le bon poëte doibt éviter ſur toute choſe, puiſqu'il ne doibt jamais joindre l'ortie avec les fleurs, ni l'odeur puante du ſoulphre avec les douces vapeurs de l'encens & de la civette [1].

GUILLAUME COLLETET.

---

le premier, l'anagramme d'Erice de Bonfossard, et le troisième celui de Robert Angot:

Bref, o Sirene, d'acort!
Ores il faut qu'en cete Ile Fleurie
Prenant ore *à gré ton bort*,
Mes dernieres chanſons à ta voix je marie.

[1] Var.: *Cassolette.*

SUPPLÉMENT

A LA VIE DE R. ANGOT.

Il est évident que, lorsqu'il écrivit cette notice, Colletet n'avait sous les yeux que le Prélude Poétique et qu'il ignorait même si Robert Angot était vivant ou mort. Il ne pouvait avoir lu les Nouveaux Satires, puisqu'ils paraissaient à l'époque où les pages qui précèdent ont dû être composées.

L'appréciation de l'abbé Gouget, qui n'en sait pas davantage [1], moins prolixe dans la forme, est la même pour le fond. — Il signale en plus l'Ode à Nicolas de Malfillastre, sieur du Mesnil, Maistre ordinaire des Comptes en Normandie (fol. 60 vo), dans laquelle nous voyons qu'Angot, orphelin de bonne heure, avait été aidé de la protection et des conseils de ce magistrat. — Dans les Elégies, il remarque (fol. 31) la fable du rat de ville et du rat des champs, dont nous avons parlé ci-dessus. — Nous citerons encore l'Ode à la Chapelle du Cornu (fol. 62, Ode IX), qui donne quelques renseignements sur notre poète :

---

1 Bibliothèque Françoise, t. XIV, p. 313.

Divin sejour que je revère
Non pour ton bel air salutère,
Non pour ta belle marque encor,
Non pour embrasser favorable,
Dans ton bocage venerable,
Mon plus cher paternel trésor....
Mais hélas ! ô sainte Chapelle,
J'estime ta cyme plus-belle,
Non pour faire voir à mes yeus
Alançon, et Vire, et le Maine,
Et mainte contrée lointaine
Où Phœbus se couche ocyeus;
. . . . . .
Mais pour y regreter sans cesse
Le lieu de ma chere Maistresse,
Que j'i remarque par sus tous.

Nous apprenons par ces vers, qui ne sont point dépourvus de grâce, dans quelle contrée l'héritage du poète était situé; car l'antique chapelle du Cornu subsiste encore. Elle est édifiée sur le territoire de la commune du Mont-Chauvet, près des communes de Lassy et de La Bruyère-au-Cornu, dans un site des plus pittoresques. On y découvre sans doute encore vers le couchant, la demeure d'Erice de Bonfossard, qui apparaissait au poète par-dessus les cîmes verdoyantes de la forêt de Saint-Sever, qu'il lui fallait traverser pour aller de son habitation à celle de sa bien-aimée.

Nous avons déjà vu que le roman amoureux de Robert

Angot eut un triste dénouement, puisque la dernière partie de son Prélude Poétique contient l'épitaphe de Damoiselle Erice de Bonfossard, dont il exalte, en accents émus, la beauté, la vertu, le savoir, et dont il déplore la fin prématurée.

Pourtant il ne lui resta point toujours fidèle ; et l'on rencontre, dans la Muse Amoureuse, qui fait partie de son dernier recueil de poésies, les noms de Clorinde, d'Erice (soit la même, soit une autre) et de Nérée. Cette dernière semble l'avoir payé de retour; car il raconte, dans une élégie, qu'il fut, au sortir de chez elle, surpris par un jaloux qui l'attaqua l'épée au poing et qu'il se tira à grand'peine de ce guet-apens.

Il est supposable même qu'il se maria (bien qu'il ne paraisse avoir fait aucune mention de sa femme), car il parle de son fils dans l'un de ses factums poétiques.

Ces deux mots *factums poétiques* qui semblent jurer l'un contre l'autre, dépeignent admirablement l'existence de R. Angot. En qualité de poète, il commença par aimer et chanter ses amours; mais il était en même temps avocat au Présidial de Caen, et le métier de plaider tant pour les autres que pour lui-même aigrit son cœur et envenima sa plume. Il composa des factums pour défendre la succession passablement embrouillée que lui avait laissée son père et, de peur de perdre l'habitude de rimer, il les écrivit en vers. C'étaient des feuilles volantes, qui déridaient un instant le

tribunal, et qui, pour la plupart, détruites par ses adversaires, négligées par ses juges, peut-être par lui-même, n'ont pas survécu aux procès qui en furent l'occasion et la cause.

Ses *Nouveaux Satires et Exersices gaillards de ce temps* ne furent pas plus heureux, et pourtant ce petit livre, imprimé sur du papier détestable, avec des caractères usés de toutes provenances, romains, italiques, etc. tenait plus que ne promettait son misérable aspect, et mettait le poète en un rang où son premier ouvrage ne faisait pas supposer qu'il dût atteindre. En effet, son style a désormais acquis de la force, de l'ampleur, et une verve satirique peu commune s'est développée en lui.

L'auteur a divisé son œuvre en neuf parties auxquelles il a donné le nom de Muses : Muse Céleste, Muse Héroïque, Muse Satyrique, Muse Amoureuse, etc. La Muse Céleste renferme des traductions de Psaumes, des Hymnes et des Sonnets chrétiens d'un style assez élevé.

Voici le XVe Sonnet :

Prends courage, ô mon âme, et ne t'afflige point
De voir tant de voleurs prospérer en leur vie ;
Ne te courrouce point, si l'homme plain d'envie
Sourit dedans le cœur du souci qui te point.

Soit que tout l'heur du monde à son gré soit conjoint,
Soit qu'il marche superbe où l'honneur le convie,
Sa fière ambition, d'un pire sort suivie,
Le fait en un moment trébucher de toutpoint.

Tel de qui la Fortune aveuglément se joue
S'élève en peu de temps au plus haut de sa roue,
Qui se voit à l'instant broncher devant tes yeux.

Mais l'homme est si puissant qui sur son Dieu s'assure
Que les rois de la terre et les anges des cieux
Ne scauroient souhaiter de fortune plus seure.

La Muse Héroïque est dédiée au Roi Louis XIII. Elle contient des discours sur quelques épisodes de son règne et encore des sonnets sur les évènements du temps.

Mais la partie à coup sûr la plus curieuse et la plus intéressante du livre est la Muse Satyrique. — La première pièce est dirigée contre une vieille femme avare ; la seconde, intitulée *Les Pistoles*, est une invective contre l'abus des richesses :

Si les ânes parloient et qu'ils eussent de quoy,
Les plus ânes feroient aux plus doctes la loy ;
Ils prendroient la soutane et tiendroient leurs écoles
Pour faire des amis et gagner des pistoles.
Un maistre Jean Farine, un noble embéguiné
Sera plus en crédit qu'un esprit bien tourné.

TAYLOR INST. OXFORD

Le sçavoir de ce temps à présent ne consiste
Qu'à chevaler l'argent comme un lievre à la piste [1].
Si le divin Platon vivoit encore un coup,
Il seroit mieux sifflé cent fois qu'un pauvre loup,
Sans ce maudit argent que le temps déifie.

La satyre suivante, *les Picoreurs*, est une vivante peinture des malheurs que la guerre entraînait alors et entraîne encore de nos jours à sa suite. On dirait une eau forte à la manière de Callot.

Le poète est en train de composer un discours au Roi,

Lorsqu'un jeune pitaut [2] accourt tout éperdu :
« Les soldats sont au bourg, Monsieur, tout est perdu ! »

En effet ce sont des picoreurs, plus terribles que des soldats soumis à la discipline. Ils sèment la dévastation sur leur passage.

Ils ont presque Flipin tué d'un coup d'estoc,
En défendant Janet, ses poules et son coq.
Ils ont rompu son meuble, et sa femme Isabelle
A perdu son lanfais, son fil et sa cotelle [3].

---

[1] *Chevaler* : Terme de vénerie. Le chasseur, affublé d'une carcasse en osier garnie d'étoffe, imitant la forme et les allures du *cheval*, s'approchait assez du gibier pour le tirer presque à bout portant.

[2] *Un pitaut* : un paysan.

[3] *Lanfais* : Chanvre. *Cotelle* : jupon.

Ils ont mangé sa creyme, ils ont son lard ravi....
Du bonhomme Colin ils ont pris la lanterne
Et l'ont mené battant jusques à la taverne....
Ils ont pris du curé la somme de six livres.
S'il ne leur eust bien-tost cest argent delivré,
Ils eussent eu sa robe et son bonnet quarré.
Un vieil petit soldat, plus difforme qu'un singe,
A pris chez Alizon ce qu'elle avoit de linge.
Nos sergents, qu'on tenoit bien plus qu'eux inhumains,
Ont mis bas leur baguette et passé par leurs mains ;
Ils ont beu tout leur sidre et mangé leurs poulailles !

Battre des sergents! Cela s'était-il jamais vu, surtout en Normandie ?..... Aussi quels terribles chenapans!

On croiroit, en voyant ces tigres dépravés,
Que tous les hopitaux de France sont crevés.....
Ceux qui de leur cohorte ont les meilleures mines
Sont vêtus de loudiers et de vieilles courtines ;
Leurs plus doux passe-temps, leurs plus communs ébats
C'est de gratter leur c.. quand les armes sont bas.
Ces fameux argoulets, ces superbes gendarmes
Ainsi que leurs habits portent aussi des armes.
L'un porte une rapière à son noble costé,
Dont les chiens de village ont le fourreau gasté;
Il porte sur l'épaule une arquebuse à mèche
Pour tirer sur la poule et non pas sur la brèche.
Le fust en est pourri, le canon n'en vaut rien,
Pour estre net partout comme le c.. d'un chien,

Il a sa mèche fait du lien d'une vache....
Il n'a rien qui soit sain, il n'a rien qui soit neuf;
Il n'a pour fourniment qu'une corne de bœuf.
Sur ces riches lambeaux, aussi nets qu'une truie,
Paroit une chemise aussi blanche que suie.

Robert Angot veut en vain s'opposer à l'envahissement de son logis par ces braves guerriers. Il a beau exciper d'une sauvegarde du Roi et leur exposer que sa maison est vide, qu'il y reçoit seulement les Muses qui ne se nourrissent que de chansons et de vent:

Vous ne verrez ici, pour tout meuble et touts vivres,
Qu'un lit, un luth, un feu, des tableaux et des livres.
Ce n'est point ce qu'il faut à des gens comme vous...
Si vous desirez vivre en plus grasse cuisine,
Il vous faut adresser chez ma proche voisine;
C'est une riche vieille....
Elle a du cidre en cave excellent à merveille;
Son saloir est fourni, son grenier plein de grains...

Cette peinture de l'intérieur pauvre et délabré du poète, qui détourne assez méchamment sur sa voisine la voracité des assaillants, n'impose point à ceux-ci, dont le plus terrible répond:

.... Vous dites bien; mais de l'argent vaut mieux.
J'en aurai, par le sang! j'en aurai, par le ventre!
Si non, force ou non force, il faut enfin que j'entre.
Oui, monsieur, par la mort! j'entrerai là dedans,
En dépit de la Muse, en dépit de vos dents!

Il serait inutile de pousser plus loin ces citations, qui donnent une idée suffisante de la *Muse Satyrique*. Ajoutons seulement que les interminables procès d'Angot y tiennent encore une place importante. Ici il se plaint de l'ennui que lui causent ses dissensions avec une vieille plaideuse et un meunier, conjurés contre lui. Là il s'élève contre un moine rancuneux, qui lui disputait la possession d'une partie de son héritage.

Condamné en première instance à Vire, il plaide à Caen, où il paraît un peu mieux traité. Enfin sa cause est évoquée devant le Parlement de Normandie, où il semble l'avoir gagnée. C'est ce qu'attestent des sonnets de sollicitation d'abord et de remercîment ensuite, qu'il adresse successivement à ses juges, sous le titre de *l'Entretien des Muses* qui termine le volume. Nous avons laissé de côté la *Muse Amoureuse*, contenant des sonnets, chansons et élégies ; la *Muse Familiere*, encore des sonnets, des épîtres et des idylles, imitées de Bion et de Moschus; enfin la *Muse Epineuse*, un composé de satyres et d'épigrammes assez piquantes, mais parfois un peu libres.

A partir de la date de ce livre (1637), je ne trouve plus aucune mention de Robert Angot. Il avait alors environ cinquante-sept ans. Parvint-il à sortir victorieux de ses éternels procès et à goûter le calme qu'il avait désiré toute sa vie sans pouvoir l'obtenir? —

Nous le souhaitons sans le croire; car il est à craindre que cet acharné plaideur n'ait trouvé le repos que dans la tombe.

Toutefois, les nombreux passages ci-dessus, extraits de ses poésies, aussi bien que les deux rares et curieuses plaquettes reproduites par notre Société et que cette notice est destinée à accompagner, suffisent à prouver qu'il ne méritait pas entièrement l'oubli dans lequel sa mémoire est demeurée si longtemps ensevelie, oubli dont la Société Rouennaise de Bibliophiles aura largement contribué à le faire sortir.

625

BIBLIOGRAPHIE.

Le bagage littéraire de Robert Angot comprend les volumes et opuscules suivants :

1° *Le Prélude Poétique de Robert Angot, sieur de l'Esperonnière, dédié à Monseigneur le Prince de Condé.* — Paris, Georges Lombard (ou Gilles Robinot) 1603, in-12, de six ff. préliminaires non cotés, y compris le titre et le portrait de l'auteur âgé de 22 ans, par Pierre Firens, et de 94 ff. — J'en ai vu deux exemplaires, celui de la Bibliothèque de l'Arsenal et le mien. Ils ne contiennent pas le privilége annoncé sur le titre.

2° *Les Amours solitaires d'Arlanges, à M. de la Fresnaye Vauquelin*, suivant l'exemplaire imprimé à Paris. 1611. 51 pages in-4°.

Ce titre fait supposer qu'il y a eu une édition antérieure, inconnue jusqu'ici.

3° *Le Tombeau de Jean Baptiste de Vassi, sieur du Gast, recueilli de divers auteurs par* R. A. S. D. L. *à Mme de la Forest, sa mère.* — S. L. 1612. 18 pages in-4°.

On trouve, dans les Nouveaux Satires, un tombeau de M. Du Gast, en 84 vers alexandrins, une Elégie

latine, en 16 distiques, et 8 vers français sur son anagramme. C'est vraisemblablement la reproduction partielle du recueil ci-dessus.

4° *Mélanges poétiques ou continuation de l'Isle fleurie, par Robert Angot de l'Eperonnière, avocat au Présidial de Caen*, S. L. 1614, in-4° de 36 pages.

L'Isle fleurie, dont ce recueil est la continuation, fait partie du Prélude Poétique.

Ces trois n°s 2, 3 et 4, que je regrette de ne pas connaître, ont été compris dans la vente de la magnifique bibliothèque du baron Pichon, faite par M. L. Potier, en avril 1869.

5° *Bouquetz Poétiques ou Remerciment à Messieurs du Présidial de Caen, sur la victoire d'un procez, par le Sieur de l'Eperonnière Angot, avocat au Présidial de Caen*, M.DC.XXXII, in-4° de 27 ff.

6° *Chef-d'œuvre Poétique ou Premiere partie du Concert des Muses Françoises, dédié à Messieurs de la Cour du Parlement de Normandie, par le sieur de l'Eperoniere Angot...*, à Caen, chez Iacques Brenouset et Iulian le Boulanger, demeurans à Froide-rüe. 1634, in-4° de 18 ff.

M. Jacques Brunet, dans le Manuel du Libraire, a le premier signalé ces deux opuscules, qui lui ont été communiqués par le comte de la Ferrière-Percy, auteur de plusieurs ouvrages concernant la Normandie. Ils ont passé de sa bibliothèque dans celle de M. Soleil,

puis chez M. Henri Bordes, qui les a gracieusement prêtés pour être reproduits en *fac-simile* par la Société Rouennaise de Bibliophiles [1]. Cette réimpression a été tirée à 75 exemplaires.

Le dernier est particulièrement curieux, à cause des vers figurés qu'il renferme et qui représentent une mandoline, des feuilles de laurier, des œufs, une croix, etc.

7° *Les Nouveaux Satires et Exersices* (sic), *gaillards de ce temps, divisé en neuf satires auquels est adjousté l'Uranie ou Muse celeste.* Dédié à M. Des Hameaux, conseiller du Roy, premier Président en sa cour des Aydes de Normandie, par R. Angot, sieur de l'Eperonière. — A Rouen, chez Michel l'Allemant, prés le portail des libraires, vis à vis du Four Chapistre. — M.DC.XXXVII. Petit in-8° de 258 pages, sans privilége.

Les Nouveaux Satires et Exersices gaillards de ce temps ont été longtemps confondus, à cause de la ressemblance du titre, avec *les Exercices de ce temps*, qui sont imprimés parmi les œuvres satyriques du médecin Sonnet de Courval, notamment dans l'édition de Rouen, Guillaume de Lahaye, 1627, in-8°.

M. Edouard Frère, conservateur de la Bibliothèque de Rouen, dont en pareilles questions l'autorité fait

[1] Ils ont encore une fois été mis en vente et ont été acquis par la Bibliothèque Nationale.

loi, avait, dans son Manuel du Bibliographe Normand, cru devoir attribuer, sans affirmation positive, ce dernier ouvrage à Robert Angot. Mais, par une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser à ce sujet, mon savant compatriote me fait connaître que de nouvelles études l'ont rangé à l'avis de MM. J.-C. Brunet et Eugène de Beaurepaire, et que les Exercices de ce temps appartiennent réellement à Sonnet de Courval.

FIN.

63645477

TABLE.

PRÉFACE.
Vie de R. Angot, par G. COLLETET. . . . . P. 1
Supplément à la Vie de R. Angot, par Prosper BLANCHEMAIN. 11
BIBLIOGRAPHIE. 21

Achevé d'imprimer

A ROUEN

LE QUATRE NOVEMBRE MIL HUIT CENT SOIXANTE-TREIZE,

Par Espérance Cagniard.

7 1873.

—

VIE DE ROBERT ANGOT

PAR GUILLAUME COLLETET.